

267 P NP **DM78.2**Projet d'aménagement d'un parc éolien
dans la MRC de L'Érable

6211-24-020

De: Michel Marceau {
Envoyé: 5 janvier 2010 10:47
À: Boutin, Anne-Lyne (BAPE)
Objet: Corrections au DA20 du promoteur Éoliennes de l'Érable

Bonjour madame Boutin,

En consultant le document DA20, plan qui indique les distances entre les éoliennes et les résidences, j'ai remarqué que dans mon petit secteur (tout près du futur poste de transformation) deux résidences localisées à moins de 1000 mètres d'éoliennes n'apparaissent pas comme tel (point rouge) sur ce plan, il s'agit de ma résidence, le 491, rang 4 nord de Saint-Ferdinand, et le 539, chemin du rang 4 à Sainte-Sophie ("la maison bleue", telle que décrite dans le mémoire de Nicole Desrosiers, DM51).

Je n'ai pas vérifié le plan en entier mais si 2 erreurs se sont produites lors de l'élaboration de ce plan et ce, dans un tout petit secteur, il y aurait peut-être lieu de demander au promoteur de réviser ses données et de nous fournir un plan conforme à la réalité d'autant plus que les données de ce plan ont servi à la préparation de mémoire DM155, déposé par la Direction de la santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec, mémoire hautement significatif dans le cadre de ce projet.

Je vous remercie encore une fois pour votre présence et celle de toute votre équipe chez nous en décembre dernier et je vous prie d'accepter mes salutations distinguées.

Michel Marceau